

Transports et logistique (25)

En bref

Le secteur du transport et de la logistique reprend les transports terrestres, les transports par eau et les transports aériens. Le premier s'effectue grâce aux transports ferroviaires, urbains et routiers mais également aux travers de conduites pour le transport de gaz, de liquides etc. Le second touche aux transports maritimes, côtiers et fluviaux (de personnes et de marchandises, la location de bateaux, etc.). Le troisième comprend le transport aérien ou spatial de passagers et de marchandises.

À côté des ces trois modes de transport, on associe diverses activités : les services auxiliaires des transports (manutention et entreposage, les autres services annexes des transports, l'organisation du transport du fret) et les activités de poste et de courrier.

Une autre manière de découper ce secteur est de distinguer le transport de personnes et le transport des marchandises (y compris les activités logistiques), sans distinguer les modes de transport.

Au niveau des entreprises, le domaine de la logistique se professionnalise depuis une dizaine d'années. Cette évolution permet le développement des échanges commerciaux. Suite à cela, on remarque une évolution des investissements et de l'emploi mais également le développement de nouvelles technologies et de l'offre de formation pour répondre aux besoins grandissants de ces dernières années.

La participation à la préservation de l'environnement constitue le principal défi auquel le secteur devra faire face ces prochaines années. Pour diminuer la consommation d'énergie, plusieurs solutions sont/seront exploitées : généralisation de la conduite économique et défensive pour les chauffeurs poids lourd, optimisation de l'organisation des tournées de livraison afin de réduire les transports "à vide", recours accru à d'autres modes de transport que la route (fluvial et ferroviaire).

Au niveau du transport de personnes, on note aussi des transformations. En effet, l'aérien connaît un développement exponentiel de ses activités, principalement au départ de l'aéroport de Charleroi. Pour les transports publics, une hausse de l'activité et l'arrivée à la pension de nombreux travailleurs amènera une augmentation de l'emploi dans les prochaines années. Dans les domaines des autocars, la réglementation européenne rendra l'accès à la profession plus difficile. Il s'en suivra donc une offre de formation plus adaptée.

	Nombre d'établissements en 2008	Nombre de postes de travail salarié en 2008	Nombre de travailleurs indépendants en 2008
Wallonie	2 706	52 280	2 472
Bruxelles-Capitale	996	29 448	662
Flandre	6 962	145 618	4 793
Belgique	10 664	227 346	7 927

Source : ONSS - statistiques décentralisées 31 décembre 2008 et ICN - Comptes régionaux 2008, calculs le Forem

En détail

Activités du secteur

Description du secteur

Le secteur du transport et de la logistique couvre cinq grands domaines (1).

Le premier, **les transports terrestres et transports par conduites**, est composé des sous-secteurs suivants :

- Le transport ferroviaire de voyageurs autre qu'urbain et suburbain (transport de voyageurs sur des grandes lignes couvrant une grande zone géographique, wagons-lits, location de matériel roulant ferroviaire avec équipage).
- Les transports ferroviaires de fret (grandes lignes et lignes secondaires).
- Autres transports terrestres de voyageurs. Ce sous-secteur comprend le transport urbains et suburbains de voyageurs (autobus, autocars, tramway, métro, navettes régulières vers les aéroports et les gares, l'exploitation de funiculaires ou de téléphériques s'inscrivant dans le cadre d'un système de transport urbain et suburbain, etc.) ; le transport de voyageurs par taxis et d'autres transports terrestres de voyageurs tels que l'exploitation d'autobus scolaires et de bus de transport des travailleurs ou le transport à la demande (excursions et services occasionnels).
- Les transports routiers de fret (transport de marchandises par route) et services de déménagement (pour les ménages et les entreprises, les garde-meubles, la livraison de meubles et d'équipements ménagers).
- Les transports par conduites (transport de gaz, d'eau et d'autres liquides, de boues et d'autres substances par conduites).

Le second, **les transports par eau**, reprend :

- Les transports maritimes et côtiers de passagers (exploitation de bateaux d'excursion, de croisière ou de tourisme ; la location de bateaux de plaisance avec équipage, etc.).
- Les transports maritimes et côtiers de fret (transports de marchandises ; l'exploitation de remorqueurs et de pousseurs de péniches, de plates-formes de forage pétrolier, etc.).
- Les transports fluviaux de passagers (fleuves, canaux, lacs et autres voies navigables intérieures, y compris les ports et les docks ainsi que la location de bateaux de plaisance avec équipage pour le transport fluvial).
- Les transports fluviaux de fret (fleuves, canaux, lacs et autres voies navigables intérieures, y compris les ports et les docks ainsi que la location de bateaux pour le transport fluvial de fret).

Le troisième, **les transports aériens**, comprend :

- Les transports aériens de passagers (lignes régulières avec horaires réguliers, charters, vols de tourisme etc.).
- Les transports aériens de fret et transports spatiaux (transports aériens de marchandises, lancement de satellites et de véhicules spatiaux, transports de marchandises et de personnes dans l'espace).

Le quatrième, **l'entreposage et les services auxiliaires des transports**, couvre :

- L'entreposage et le stockage (y compris frigorifique) pour tous les types de produits.
- Les services auxiliaires des transports pour :
 - les transports terrestres (exploitation de gares ferroviaires et routières ; exploitation d'infrastructures ferroviaires ; exploitation de routes, de ponts et de tunnels ; services de remorquage et de dépannage ; etc.) ;
 - les transports par eau (exploitation de ports, quais, jetées, écluses, voies navigables ; activités de sauvetage et de déchargement par allèges ; signalisation par phares, balises et radiobalises ; etc.) ;
 - les transports aériens (exploitation d'aéroports ; activités de contrôle des aéroports et de la circulation aériennes ; services au sol sur les terrains d'aviation ; etc.) ;
 - la manutention (chargement et déchargement de marchandises ou de bagages) ;
 - les autres services auxiliaires des transports (expédition de marchandises, livraison de fret express, etc.).

Le cinquième, **activités de poste et de courrier**, englobe essentiellement la levée, l'acheminement et la distribution de lettres et de colis sous différents régimes.

- Les activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel.

- Les autres activités de poste et de courrier (entreprises opérant en dehors de l'obligation de service universel).

Remarque : l'analyse de ce secteur porte uniquement sur les entreprises de transports et de logistique. Or, certaines entreprises exerçant une autre activité peuvent avoir un département de logistique interne. Ces dernières ne sont donc pas prises en compte dans l'analyse.

Le secteur aujourd'hui

La logistique est l'art de fournir le bon produit, au bon endroit, dans les meilleurs délais et au moindre coût.

Depuis quelques années (5 à 10 ans), le secteur (transport de marchandises et logistique) (1) se professionnalise et gagne ses « lettres de noblesse » au sein des entreprises. De nombreuses sociétés spécialisées en logistique ont été créées et offrent leurs services à des entreprises dont le transport n'est pas le « core business ». Parallèlement, certaines grandes entreprises conservent en interne leur service logistique et le développent. Gérer sa chaîne logistique de manière optimale devient un avantage concurrentiel.

Les échanges commerciaux internationaux (mondialisation), intra-européens et intra-nationaux, sont en constante augmentation. Le volume de marchandises à transporter continuera à croître dans les années à venir. Le secteur du transport de marchandises et de la logistique connaît, depuis plusieurs années déjà, une croissance assez forte tant au niveau de l'emploi, que de l'activité et des investissements. Ce secteur est en outre reconnu, dans le cadre du Plan Marshall, comme pôle de compétitivité par le Gouvernement wallon. Grâce à différents appels à projets lancés par Logistics in Wallonia, le pôle de compétitivité, plusieurs projets d'innovations sont actuellement en cours (notamment au niveau du transport de fret par TGV et du suivi en temps réel des marchandises, primordial par exemple, dans le secteur agro-alimentaire).

Au niveau des infrastructures, de nombreux investissements publics ont été réalisés (dans les canaux, des zonings, les aéroports régionaux). Ces investissements visent, outre à améliorer l'attractivité de la Wallonie vis-à-vis de potentiels investisseurs de ce secteur, à favoriser le développement de la multi-modalité (transport par différents modes successifs : fluvial, routier, rail, aérien).

A moyen terme, plusieurs évolutions, déjà amorcées, vont s'accroître dans le secteur :

- la professionnalisation de l'ensemble des métiers de la chaîne logistique, du chauffeur au manager logistique ;
- l'externalisation de l'activité logistique au sein d'entreprises spécialisées et le développement, au sein de grandes entreprises, de départements propres à la logistique reconnus par la direction ;
- le développement de nouvelles technologies, principalement au niveau du suivi en temps réel des marchandises tout au long de la chaîne logistique ;
- l'augmentation de l'offre de formation (initiale et continue) pour tous les niveaux de responsabilités ;
- la concrétisation d'investissements porteurs d'activité et d'emploi (dont plusieurs sont déjà annoncés ou en cours de réalisation, notamment dans le Hainaut : investissements par une grande enseigne de distribution, création d'un centre de distribution d'une chaîne de vêtements, investissements d'entreprises pharmaceutiques et chimiques en vue renforcer leur propre département logistique).

La crise économique actuelle touche le secteur du transport et de la logistique, domaine particulièrement sensible à la conjoncture et qui fonctionne en flux tendu permanent. Toutefois, les évolutions attendues détaillées ci-dessus ne devraient pas être impactées de manière durable par la crise.

Au niveau du transport de personnes, les évolutions sont différentes selon les modes de transport.

L'aérien connaît un développement exponentiel de ses activités, principalement au départ de l'aéroport de Charleroi mais aussi grâce à l'aéroport de Liège qui s'est développé de manière importante. Ces évolutions entraînent une augmentation de l'emploi, même si, quantitativement, ce secteur reste limité.

Au niveau des transporteurs publics (TEC et SNCB), la hausse de l'activité et une pyramide des âges comptant une forte proportion de quinquagénaires va entraîner un recrutement massif pour les années à venir.

Un changement législatif important est survenu récemment dans le domaine des autocars. Il concerne les exigences en matière de formation initiale et continue des chauffeurs. Cette réglementation européenne a pour effets de rendre plus contraignant (plus coûteuse) l'accès à la profession de chauffeur et ainsi augmenter les difficultés de recrutement. Parallèlement, l'offre de formations doit également s'adapter afin de répondre à cette nouvelle demande, également au niveau de la formation continue (obligation de 5 jours de formation continue par chauffeur par période de 5 ans).

(1) SPF Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie, NACE-BEL 2003 Nomenclatures d'activités avec notes explicatives, Bruxelles, 2004

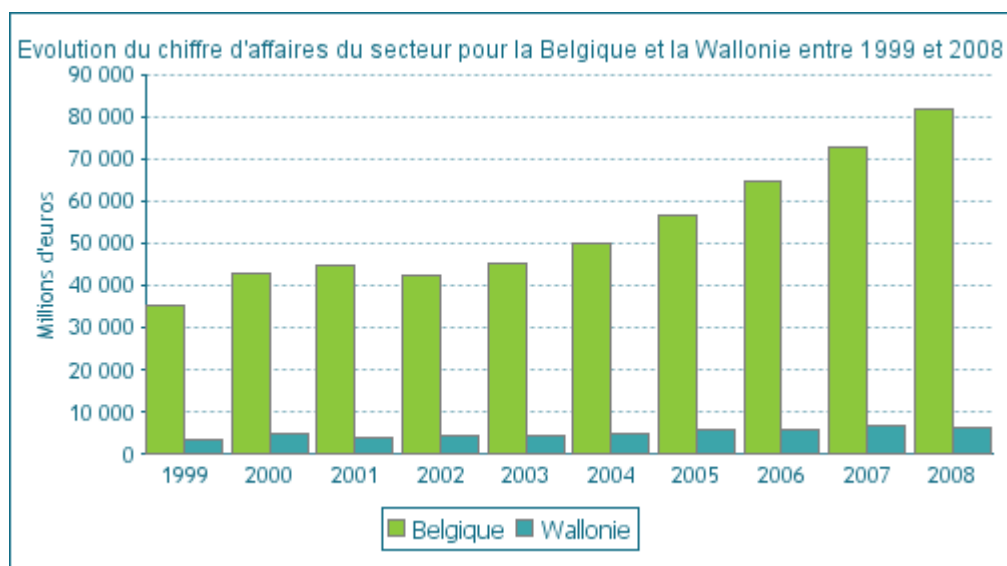
Positionnement économique du secteur

Chiffre d'affaires

En 2008, le chiffre d'affaires du secteur du transport et de la logistique s'élève à près de 82 milliards d'euros. Ce secteur se place en 4^{ème} position du plus gros chiffre d'affaires pour l'ensemble des secteurs.

La Flandre a contribué pour 60 milliards d'euros (84 %), la Wallonie pour 6 milliards d'euros (9 %) et Bruxelles-Capitale pour 5 milliards d'euros (7 %). Depuis 2002, le chiffre d'affaires de ce secteur connaît une augmentation régulière pour atteindre, sur la période de 2002 à 2008, un taux de croissance de 93 %. Si on observe ce taux à partir de 1999, il s'élève à 130 %.

Trois sous-secteurs composent 78 % du chiffre d'affaires du transport et de la logistique. Celui de l'organisation du transport de fret génère la grande majorité de ce chiffre (35 milliards d'euros, soit 43 %) suivi des transports urbains et routiers (près de 15 milliards d'euros, soit 18 %) et celui de la manutention et l'entreposage (14 milliards d'euros, soit 17 %).



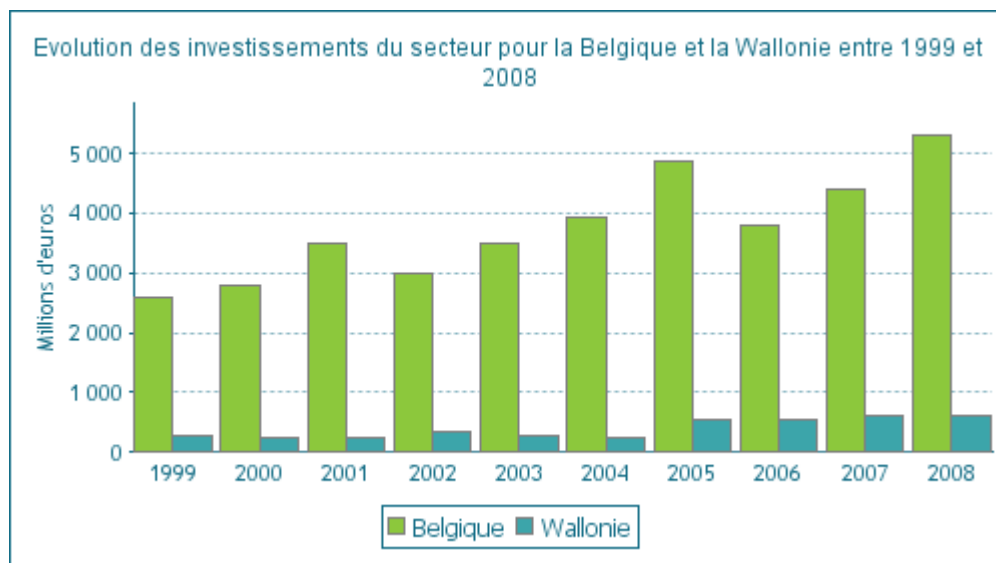
Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2008, calculs le Forem

Investissements

Parallèlement au chiffre d'affaires du secteur, les investissements réalisés connaissent une croissance depuis 2002. En effet, on remarque que les investissements, sur la période 2002-2008, ont augmenté de 76 % pour s'élever à 5,3 milliards d'euros en 2008. Ce montant place le secteur du transport et de la logistique en 2^{ème} position de l'ensemble des secteurs au niveau des investissements.

En 2008, la Belgique a principalement investi dans les sous-secteurs de la gestion d'infrastructures de transport (1,3 milliards d'euros, soit 24 %), dans les transports urbains et routiers (1,3 milliards d'euros, soit 24 %) et les transports maritimes et côtiers (1,1 milliard d'euros, soit 20 %).

Au niveau des régions, la Flandre représente près de 80 % des investissements pour l'année 2008, la Wallonie, 13 % et Bruxelles-Capitale, 9 %.



Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2008, calculs le Forem

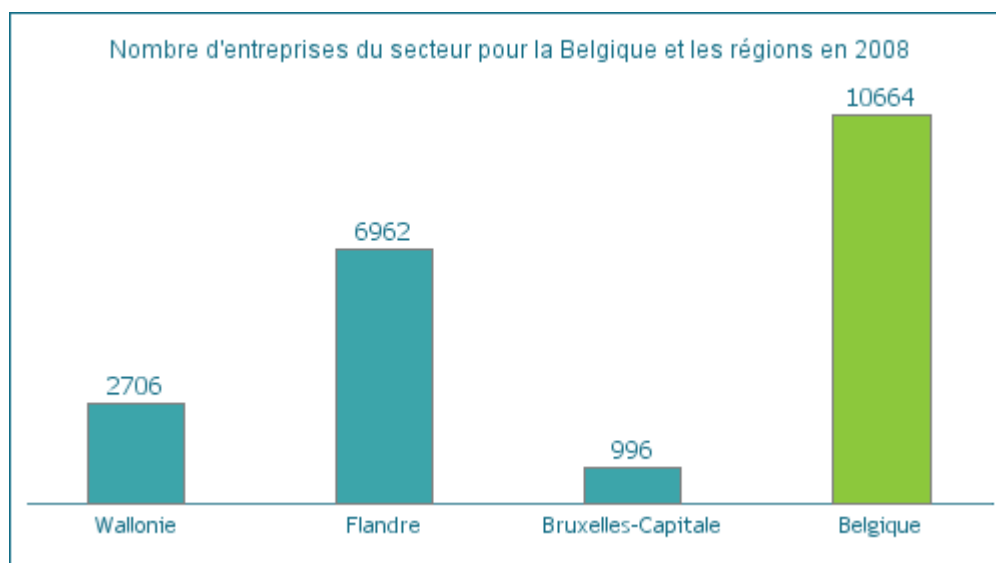
Entreprises du secteur

Belgique

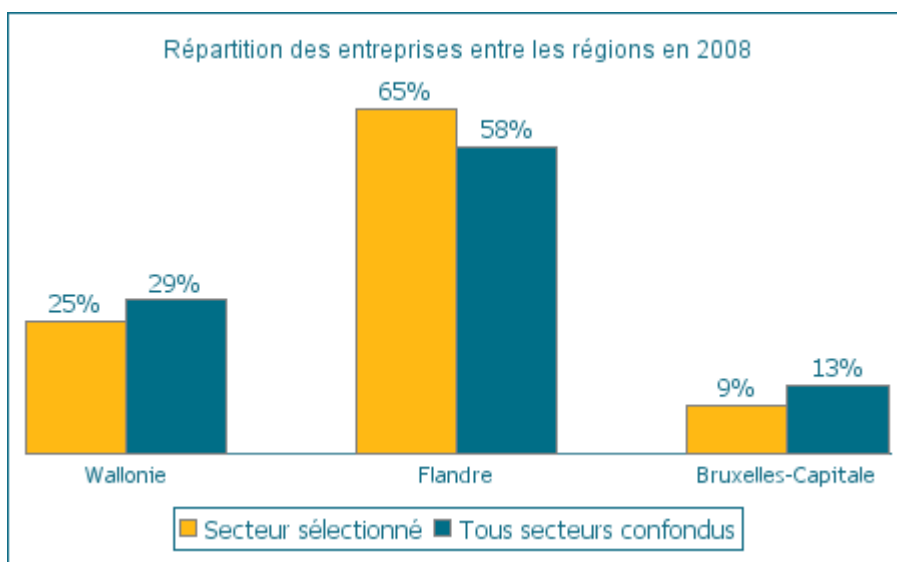
En 2008, ce secteur compte 10 664 entreprises (1). La Wallonie en abrite sur son territoire 2 706, la Flandre 6 962 alors que la région de Bruxelles-Capitale n'en compte que 996. Le transport et la logistique se place à la 8e position en nombre d'entreprises. Il représente près de 4 % des entreprises en Belgique.

Lorsque l'on compare, proportionnellement, cette répartition géographique des entreprises du transport et de la logistique avec l'ensemble des secteurs, on remarque que pour la Wallonie et la Région Bruxelles-Capitale, la part des entreprises de ce secteur est moins importante que la part d'entreprises de l'ensemble des secteurs (respectivement 25 % contre 29 % et 9 % contre 13%). Pour la Région flamande, cette part est plus grande (65 % contre 58 %).

Une grande partie (42 %) des entreprises de ce secteur sont actives dans le domaine des transports routiers de fret et des services de déménagement.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

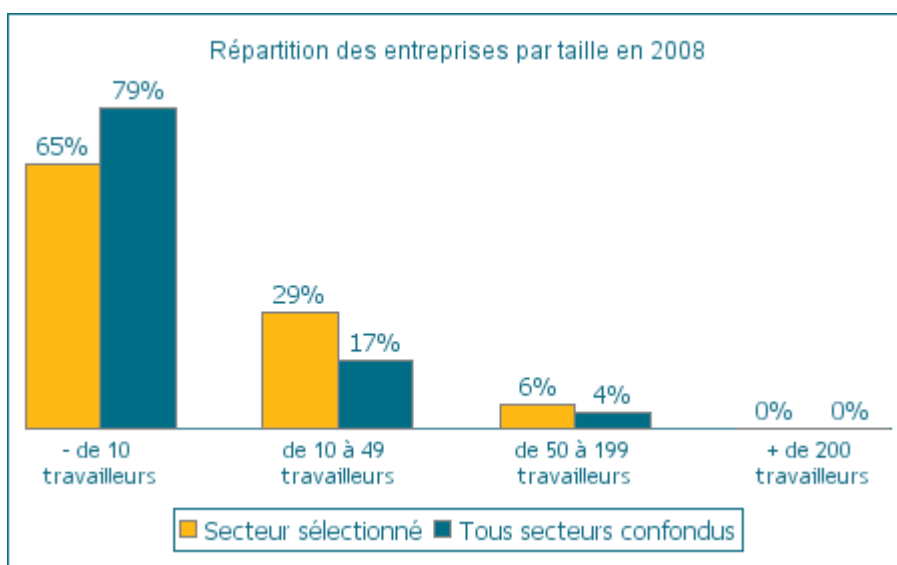


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Wallonie

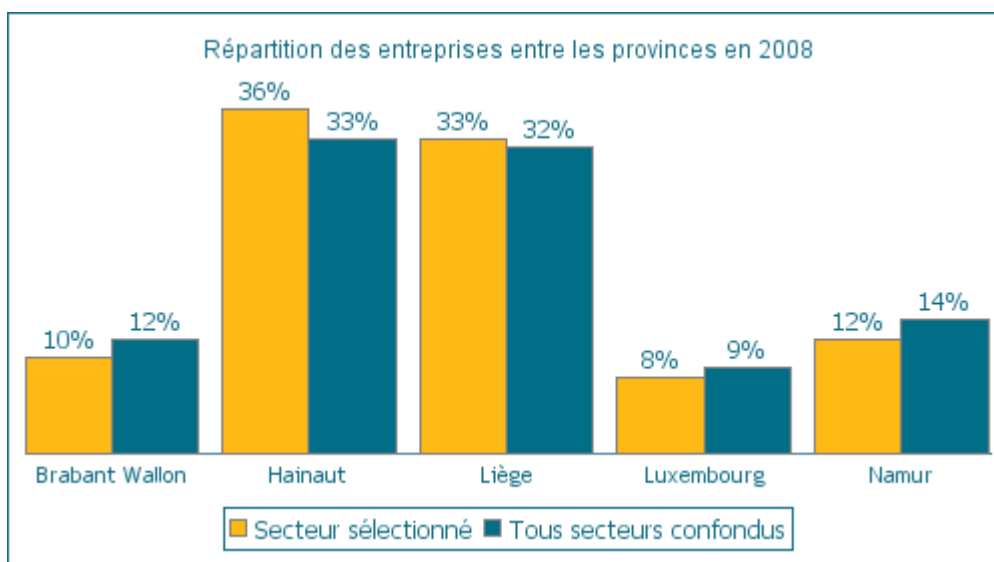
En 2008, la Wallonie compte 2 706 entreprises employant des travailleurs salariés. Pour ce secteur, on compte très peu de grandes entreprises (établissements de plus de 200 travailleurs). En effet, ce sont des entreprises de moins de 50 travailleurs qui sont les plus représentées (93 %).

Ces entreprises ont principalement leurs activités dans les sous-secteurs des transports routiers de fret et services de déménagement (1 052, soit 39 %) et des activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universelle (743, soit 27 %).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Si on observe la répartition, selon les provinces wallonnes, des entreprises du secteur en 2008, on remarque une disposition commune. Tout comme pour l'ensemble des secteurs, c'est en province de Hainaut (36 %) et de Liège (33 %) qu'on retrouve la plus grande proportion d'entreprises en Wallonie.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

(1) Le terme « entreprise » désigne, pour les statistiques ONSS, l'unité d'établissement c'est-à-dire un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise. Il ne faut donc pas confondre avec la notion d'employeur (un employeur peut compter différentes unités d'établissement).

Emploi dans le secteur

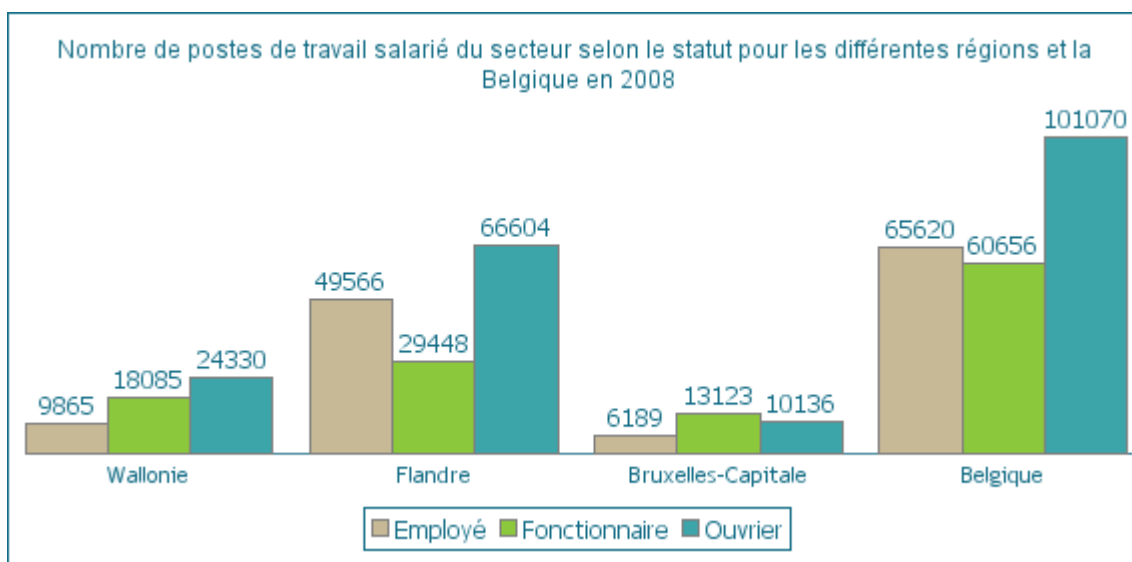
Niveau d'emploi

Belgique

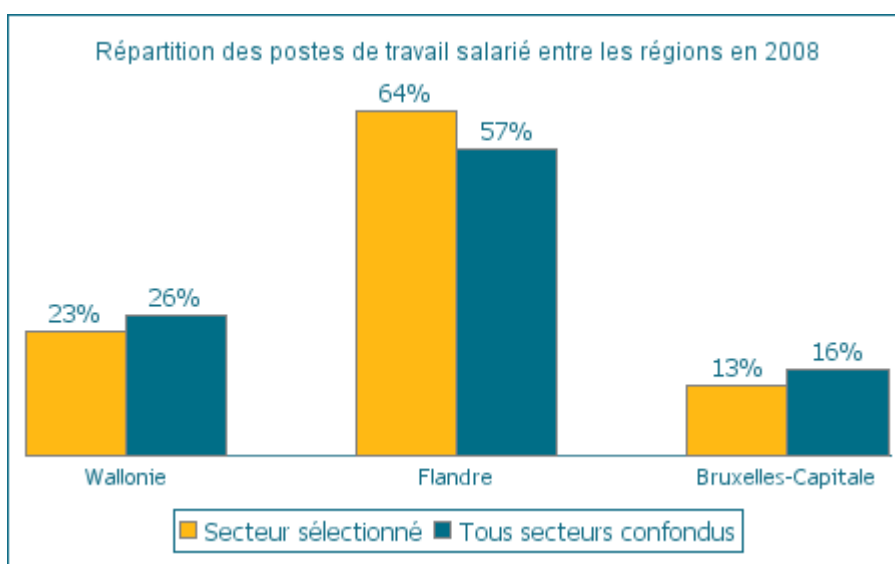
En 2008, le secteur du transport et de la logistique comptabilise 227 346 travailleurs salariés (1). Les employés et les fonctionnaires sont représentés à hauteur de près de 3 personnes sur 10 pour chaque statut, contre plus de 4 sur 10 ayant le statut d'ouvrier. A l'inverse des deux autres régions, la Flandre comptabilise au sein de ses entreprises plus d'employés que de fonctionnaires.

Le secteur du transport et de la logistique pourvoit un peu plus de 6 % de l'emploi belge. Cela le place à la 6^{ème} position en termes d'emploi. Plus de six emplois sur dix de ce secteur sont situés en Flandre (63 %), un peu moins d'un emploi sur quatre (23 %) en Wallonie et un peu plus d'un sur dix (13 %) sur Bruxelles-Capitale. Le secteur compte proportionnellement à l'ensemble des secteurs, plus d'emplois en Flandre (64 % contre 57 %) et moins pour les deux autres régions (23 % contre 26 % en Wallonie et 13% contre 16 % sur Bruxelles-Capitale).

Près de trois quart de l'emploi salarié belge du secteur se retrouve dans les sous-secteurs des transports routiers de fret et services de déménagement (25 %), des services auxiliaires des transports (19 %), des activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel (15 %) et des autres transports terrestres de voyageurs (15 %).



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

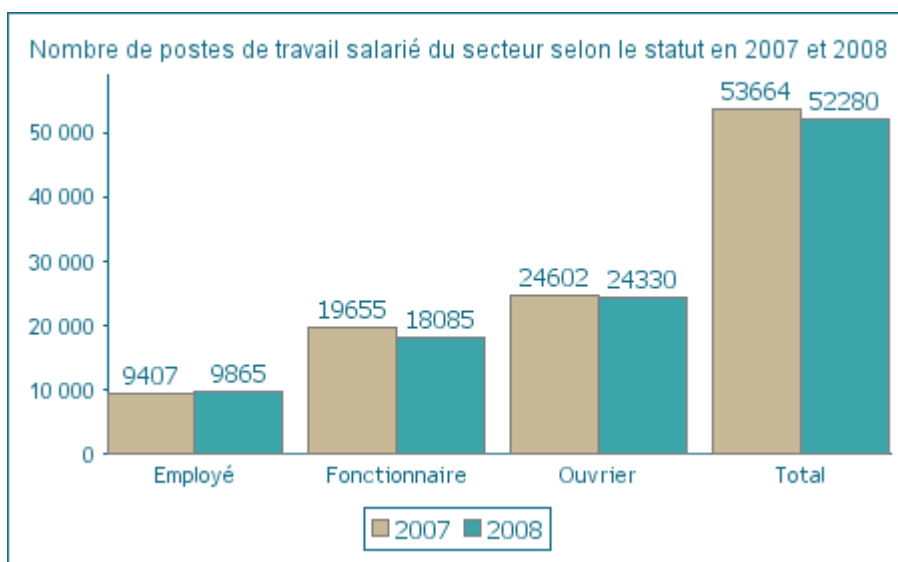


Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Wallonie

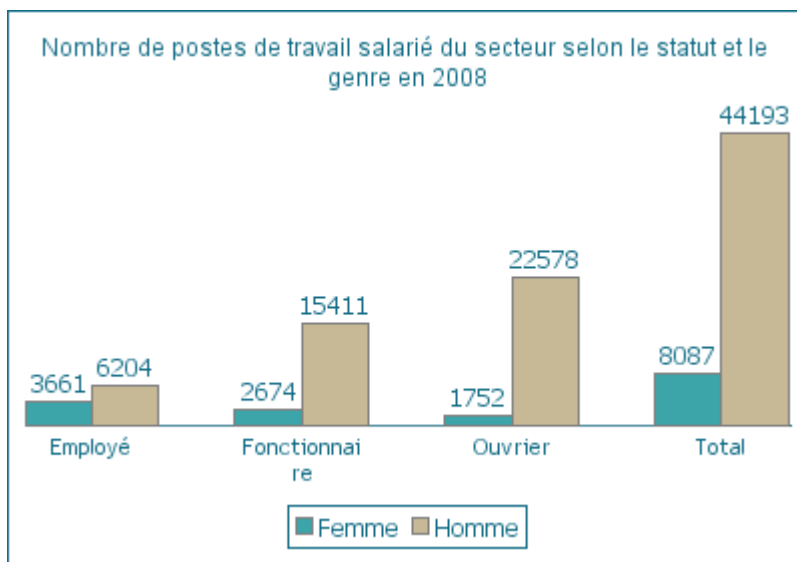
La Wallonie compte, en 2008, 52 280 postes de travail salarié, ce qui représente un peu plus de 5 % de l'emploi wallon tous secteurs confondus.

De 1997 à 2008, le secteur des transports et de la logistique a connu une augmentation en termes de nombre de postes de travail (+ 18 %, soit 7 933 postes supplémentaires).



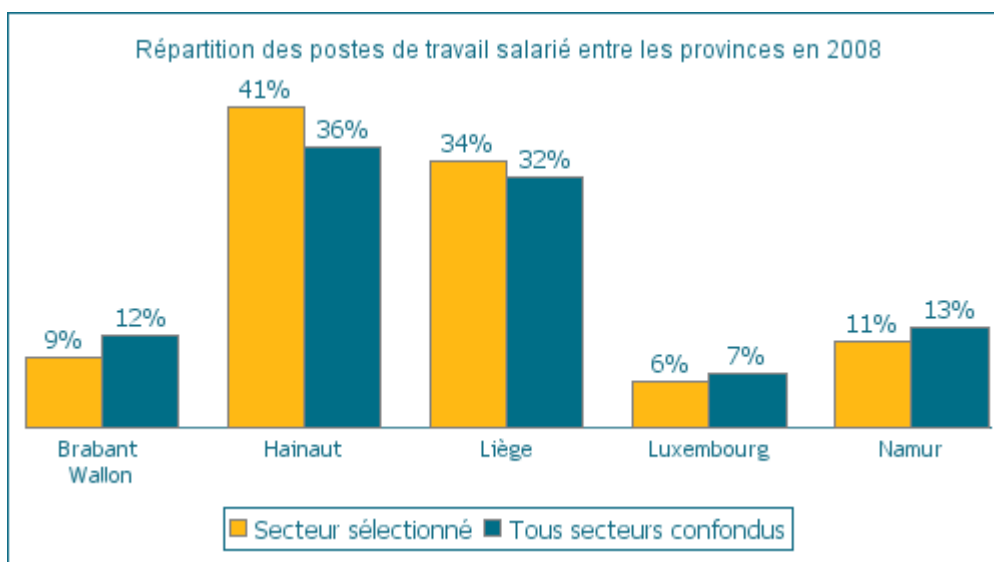
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2007 et 2008, calculs le Forem

La répartition selon le genre indique que peu de femmes travaillent dans ce secteur. En Wallonie, ce secteur compte 85 % d'hommes et 15 % de femmes. C'est parmi les employées qu'on retrouve la plus grande proportion de femmes sur l'ensemble des travailleurs salariés du secteur.



Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Conformément au nombre d'entreprises, la majorité des emplois se situent en province de Hainaut et de Liège. Ces provinces représentent respectivement 41 % et 34 % de l'emploi wallon du secteur. En comparaison à l'ensemble des secteurs, seules ces deux provinces ont une proportion d'emploi supérieure pour le secteur des transports et de la logistique.



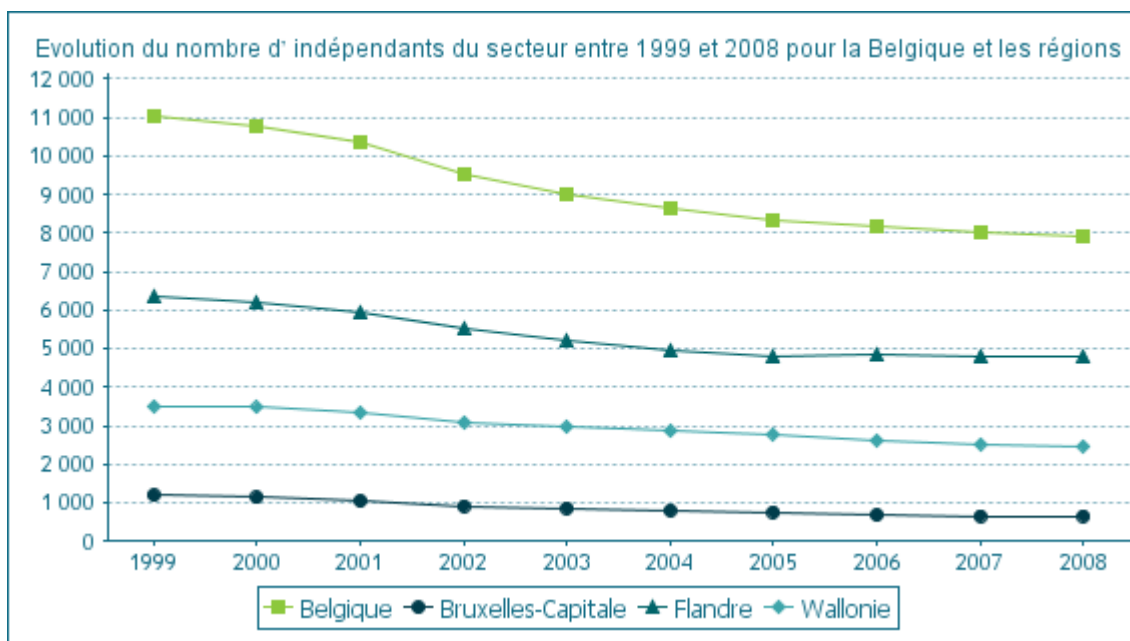
Source: ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2008, calculs le Forem

Les indépendants

En 2008, le secteur du transport et de la logistique (2) compte 2 472 indépendants (3) en Wallonie, soit 31 % des 7 927 indépendants actifs dans ce domaine en Belgique.

Par rapport à 1999, le nombre d'indépendants a diminué de 28,3 % (- 3 127 unités).

Le secteur du transport et de la logistique regroupe 1,2 % des indépendants en Wallonie.



Source : ICN - Comptes régionaux 1999 - 2008, calculs le Forem

(1) Les statistiques de l'ONSS comptabilisent les emplois en termes de postes de travail équivalent temps plein et non en termes de travailleurs.

(2) Les données ICN sont ventilées par code Nace-bel 2 chiffres. Pour le secteur du transport et de la logistique, nous nous référons aux données pour les codes Nace-bel 2003 "60 - transports terrestres", "61 - transports par eau", "62 - transports aériens" et "63 - services auxiliaires des transports et agences de voyage". Les indépendants du sous-secteur "des agences de voyage" sont donc comptabilisés dans le secteur du "transport et de la logistique" au lieu du secteur "Culture, loisir et tourisme" tandis que les indépendants du sous-secteur "641 - Activités de poste et de courrier" sont comptabilisés dans le secteur

des "services TIC" (code Nace-bel 2003 "64 - Postes et télécommunications") au lieu du secteur "Transports et logistique".

(3) Par travailleurs indépendants il faut entendre « les personnes qui sont seules propriétaires ou copropriétaires des entreprises sans personnalité juridique dans lesquelles elles travaillent, à l'exclusion des entreprises sans personnalité juridique classées comme quasi-sociétés. Sont également considérés comme indépendants : les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs à domicile dont le revenu est fonction de la valeur des produits issus du processus de production dont ils sont responsables et les travailleurs exerçant tant individuellement que collectivement des activités de production exclusivement à des fins de consommation finale ou de formation de capital pour leur propre compte » (ICN, Comptes régionaux - Eléments conceptuels et méthodologiques, mars 2008).

Associations sectorielles

Ci-dessous vous trouverez une liste non-exhaustive d'associations sectorielles (fédérations patronales, associations paritaires, centres de compétences, clusters ou autres).

	Fonds social des entreprises de taxis et des services de location de voiture avec chauffeurs http://www.taxi-info.be
BRV http://www.brv.be/	Union Royale des Armateurs Belges
CBD/KBKV http://www.bkv-cbd.be	Chambre Belge des Déménageurs
CEPA http://www.cepa.be/htm/we-fr/index.htm	Fédération d'Employeurs pour le commerce international, le transport et les branches d'activité connexes
FBAA http://www.fbaa.be/	Fédération Belge des Exploitants d'Autobus et d'Autocars et des Organismes de Voyage
FBOTF http://www.bftb-fbotf.be/	Fédération Belge d'Organisations Transport Fluvial
FCBO http://www.fcbo.be	ASBL Formation Car & Bus
FEBETRA http://www.febetra.be	Fédération Royale Belge des Transporteurs et des prestataires de services logistiques
FEBETRA http://febetra.be	Fédération Royale Belge des transporteurs et des prestataires de services logistiques

FEBUPRO	Fédération Butane Propane http://www.febupro.be
FS BUS CAR	Fonds Social pour les Ouvriers des Entreprises des Services Publics et Spéciaux et des Services d'Autocars http://www.sociaalfondssocial.be/
FSTL	Fonds Social Transport et Logistique http://www.fstl.be
GTL	Groupement national des entreprises de taxis et de voitures de location http://www.gtl-taxi.be/
IBOT	Institut Belge des Organismes de Transport http://www.bito-ibot.be/
ICB	Institut pour l'autocar et l'autobus ASBL http://www.icb-institute.be/
ITLB	Institut du transport routier et logistique Belgique http://www.itlb.be/modules/motionmill/
Logistics in Wallonia	Logistics in Wallonia http://www.logisticsinwallonia.be/
LOGISTIQUE La Louvière	Forem Formation Logistique La Louvière http://www.formation-logistique.be/
LOGISTIQUE Liège	Forem Formation Logistique Liège http://www.formation-logistique.be/
LOGOS	Fonds de Formation pour les employés du commerce international, du transport et des branches d'activité connexes http://www.logosinform.be/
UPTR	Union Professionnelle du Transport par Route http://www.uptr.be
WAN	Wallonie Aerotraining Network - Centre de compétence dans le domaine de l'aéronautique http://www.wan.be

Commissions paritaires

Ci-dessous vous trouverez les commissions paritaires liées au secteur.

Numéro de la CP	Intitulé de la CP
112	Commission paritaire des entreprises de garage
117	Commission paritaire de l'industrie et du commerce du pétrole
139	Commission paritaire de la batellerie
139.01	Sous-commission paritaire pour le remorquage
140	Commission paritaire du transport
211	Commission paritaire pour employés de l'industrie et du commerce du pétrole
226	Commission paritaire pour les employés du commerce international, du transport et des branches d'activité connexes
301	Commission paritaire des ports
301.01	Sous-commission paritaire pour le port d'Anvers, dénommée "Nationaal Paritair Comité der haven van Antwerpen"
301.02	Sous-commission paritaire pour le port de Gand
301.03	Sous-commission paritaire pour les ports de Bruxelles et de Vilvorde
301.04	Sous-commission paritaire pour les ports d'Ostende et de Nieuport
301.05	Sous-commission paritaire pour le port de Zeebrugge
301.06	Sous-commission paritaire pour le port de Bruges
315	Commission paritaire de l'aviation commerciale
315.01	Sous-commission paritaire de la compagnie aérienne SABENA
315.02	Sous-commission paritaire des compagnies aériennes autres que la S.A. SABENA
316	Commission paritaire pour la marine marchande
328	Commission paritaire du transport urbain et régional
328.01	Sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la Région flamande
328.02	Sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la Région wallonne
328.03	Sous-commission paritaire du transport urbain et régional de la Région de Bruxelles-Capitale
333	Commission paritaire pour les attractions touristiques

Métiers du secteur

Les métiers les plus demandés par le secteur d'activités, c'est-à-dire classés par ordre décroissant du nombre d'offres d'emploi reçues par Le Forem en 2006-2007 en provenance de ce secteur .

[Conducteur/conductrice de transport de marchandises \(réseau routier\)](#)

Métiers du groupe: Chauffeur de poids lourd

Agent/agent de stockage et de la répartition de marchandises

Métiers du groupe: Préparateur de voitures, Magasinier

Conducteur/conductrice de transport en commun (réseau routier)

Métiers du groupe: Chauffeur d'autocar, Cocher, Conducteur de train touristique, Conducteur d'autobus

Conducteur-livreur/conductrice-livreuse

Métiers du groupe: Chauffeur livreur

Conducteur/conductrice sur réseau guidé

Métiers du groupe: Conducteur sur réseau guidé

Agent/agent de manipulation et de déplacement des charges

Métiers du groupe: Manutentionnaire, Conducteur de chariot élévateur

Agent administratif/agent administrative des services au public

Métiers du groupe: Facteur, Collaborateur administratif des services au public

Mécanicien/mécanicienne de véhicules particuliers et industriels

Métiers du groupe: Mécanicien d'entretien de voitures particulières et véhicules utilitaires légers, Monteur de pneus, Mécanicien de poids lourds, Contrôleur technique automobile, Expert en automobile

Conducteur/conductrice de transport de particuliers

Métiers du groupe: Conducteur de véhicule sanitaire, Conducteur de transport de particuliers, Chauffeur de taxi

Agent/agent de sécurité et de surveillance

Métiers du groupe: Steward urbain, Détective privé, Steward hospitalier, Agent d'ambiance, Agent de sécurité, Gardien de la paix

Personnel administratif de la circulation internationale des marchandises

Métiers du groupe: Agent administratif de la circulation internationale des marchandises

Responsable logistique

Métiers du groupe: Responsable logistique, Responsable d'entrepôt

Agent administratif/agent administrative d'entreprise

Métiers du groupe: Employé administratif, Aide-comptable

Jardinier/jardinière d'espaces verts

Métiers du groupe: Jardinier

Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises

Métiers du groupe: Responsable d'exploitation des transports routiers de marchandises, Gestionnaire des opérations de transport et des prestations logistiques

Secrétaire bureautique spécialisé/spécialisée

Métiers du groupe: Secrétaire spécialisé

Secrétaire bureautique polyvalent/polyvalente

Métiers du groupe: Secrétaire généraliste

Agent/agent d'escale

Métiers du groupe: Agent d'escale

Technicien/technicienne des services comptables

Métiers du groupe: Comptable

Chef de produit

Métiers du groupe: Chef de produit

Affréteur/affréteuse

Métiers du groupe: Affréteur

Technicien/technicienne des services administratifs

Métiers du groupe: Technicien administratif

Agent/agente main de finition, contrôle et conditionnement

Métiers du groupe: Agent de main de finition, contrôle et conditionnement

Nettoyeur/nettoyeuse de locaux et de surfaces

Métiers du groupe: Technicien de surface

Télévendeur/télévendeuse

Métiers du groupe: Opérateur call-center

Codes NACE

Le secteur Transports et logistique est composé des codes NACE suivant:

49.1 Transport ferroviaire de voyageurs autre qu'urbain et suburbain

49.2 Transports ferroviaires de fret

49.3 Autres transports terrestres de voyageurs

49.4 Transports routiers de fret et services de déménagement

49.5 Transports par conduites

50.1 Transports maritimes et côtiers de passagers

50.2 Transports maritimes et côtiers de fret

50.3 Transports fluviaux de passagers

50.4 Transports fluviaux de fret

51.1 Transports aériens de passagers

51.2 Transports aériens de fret et transports spatiaux

52.1 Entreposage et stockage

52.2 Services auxiliaires des transports

53.1 Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel

53.2 Autres activités de poste et de courrier

N.B. Cette plateforme d'information donne un éclairage sur différentes facettes du marché de l'emploi: les secteurs d'activités, les métiers et professions, les études et formations professionnalisantes. Elle n'a pas de prétention à fournir une analyse exhaustive de tous les aspects de l'activité du marché du travail.